

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le **lundi 16 septembre 2019 à 18h30**, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire.

Etaient présents : Luc DUFOUR, Gérard VAULTIER, Bernard LEMAGNEN, Guy LEPREVOST, Christine VARIN, Claudine AHMED, Patricia LECLERC, Patrice LEBUGLE, Jean-Robert LAMARRE, Patrice GOMERIEL, Alain ANQUETIL, Eric OSMONT, Odile LEBUNETEL, Sophie MABIRE, Christian LEBUNETEL, Serge PILLET.

Absent : Sylvie CORBET (pouvoir donné à Claudine AHMED).

Secrétaire de séance : Gérard VAULTIER

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 26 août 2019.

1/ Création d'un poste de rédacteur à temps non complet

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la secrétaire de Mairie a demandé sa mutation. Elle sera effective à compter du 1^{er} décembre prochain. Pour pallier à ce départ, une offre d'emploi a donc été publiée sur Cap Territorial. Cependant, afin que la passation entre les deux secrétaires puisse se faire le plus sereinement possible et compte tenu de la surcharge de travail actuelle, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer un poste de rédacteur pour une durée hebdomadaire de travail de 5h15. Poste qui serait occupé par la secrétaire de Mairie actuelle. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix décide la création de poste telle que décrite ci-dessus.

2/ Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

Le poste de secrétaire de Mairie peut être occupé au minima par un rédacteur, un adjoint principal de 1^{ère} classe ou un adjoint administratif principal de 2^{ème} classe. Afin de toucher un maximum de candidat, et sachant que les postes de rédacteur et d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe sont déjà créés, il convient de créer le poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix décide la création de poste telle que décrite ci-dessus.

3/Régime indemnitaire

Point supprimé.

4/SDEM50 : dépose d'une ligne électrique inutile

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du projet de renforcement du réseau électrique, le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche souhaite déposer le réseau inutile au lieu-dit « route des Hauts vents ». Avant de supprimer cette ligne, le SDEM a besoin de l'accord du Conseil Municipal, sachant qu'une ligne déposée définitivement est considérée comme n'ayant jamais existée et, que toute nouvelle demande de raccordement à cet endroit sera traitée comme une extension de réseau avec participation de la commune. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix autorise la dépose de ligne telle que décrite ci-dessus.

5/Manche Numérique : convention abonnement ENT : école numérique Le Theil

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'équipement numérique des classes de l'école de Le Theil, une demande a été faite à la mairie pour la souscription d'un abonnement afin de permettre l'accès à un espace numérique de travail. Il s'agit d'un portail internet éducatif permettant à chaque membre de la communauté éducative d'un établissement scolaire, d'accéder, via un point d'entrée unique et sécurisé, à un bouquet de services numériques en relation avec ses activités. Ce service étant proposé par le Syndicat Mixte Manche Numérique, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer une convention avec ce dernier. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix décide d'adhérer à l'ENT pour l'école de Le Theil.

6/Décisions prises dans le cadre des délégations

- achat d'un robot ménager pour la cantine de Gonnevillle : 379.84 euros TTC,
- travaux de chauffage à la maison 3 rue Jean Mermoz : 1196.80 euros TTC,
- commande de drapeaux français et européens (4) : 118.37 euros TTC.

7/Commissions communales

CUA	C 253-254 et 388		Gonneville	Maître Frédéric GODEY	Vente LE FEUR-DODEMAN/DODEMAN
PC		66 Route de Tourlaville	Le Theil	BESNARD Nicolas	Construction carport
PC		66 Route de Tourlaville	Le Theil	BESNARD Nicolas	Changement destination grange en habitation
PC		66 Route de Tourlaville	Le Theil	BESNARD Nicolas	Construction bâtiment abri pour 2 roues et entrepôt jardinage
CUA	A 354-355 et 357	Le Pré du hameau Le Maresquier-La Bucaille-La Petite Bucaille	Gonneville	Maître Anne BLESTEL	Vente Hautemanière/Besselièvre
CUA	A845	30 Route de Tourlaville	Le Theil	Maître Fabien LANGLOIS	Vente LAVAGNINI-HEBERT/GUEROULT-VASSAL
DP	A 921	21 rue de l'église	Le Theil	HARDEL Alexis	Garage accolé

8/ Questions diverses

- travaux rue Varin : les travaux ne sont pas commencés,
- salle polyvalente Le Theil : des devis sont en cours pour l'engazonnement ou le bâchage,
- Chasse Valognes : des études sont en cours pour un échange éventuel,
- arrêt de travail d'un agent technique: une demande de reconnaissance en maladie professionnelle a été transmise au Comité Médical,
- arrêt de travail : la cuisinière à la cantine de Le Theil est en arrêt jusqu'au 22/09,
- location de la salle communale de Le Theil : des problèmes électriques ont été constatés le weekend du 27/07. De l'eau s'est infiltrée dans les globes lumineux. Des contrôles électriques doivent être réalisés,
- Suite à une demande de l'APE de Le Theil : les menus sont publiés sur le site internet communal,
- SDEM : les travaux d'effacement des réseaux à la Vallée débiteront en janvier 2020,
- CAC : coût du service instructeur : l'instruction d'un dossier coûte 225 euros,
- SONOLUX : illuminations de Noël : identiques à l'année dernière sauf pour l'école de Le Theil : les frises seront remplacées par des rideaux (surcoût de 238.08 euros TTC),
- de nombreux poteaux PTT jugés trop anciens vont être retirés sur l'ensemble du territoire de la commune nouvelle,
- Ecoles de Gonneville et de Le Theil : des enfants jouent dans la cour le weekend. Des affiches « interdiction de rentrer en dehors des heures de classes » vont être apposées,
- dates des conseils d'école de Le Theil : le lundi 04/11, le lundi 10/02 et le lundi 15/06,
- un exercice incendie à l'école de Le Theil va avoir lieu le mardi 17/09 à 10h40,
- Subvention Gonneline : un courrier de remerciements a été reçu en mairie,
- Repas des aînés : la date doit être fixée. Vraisemblablement en novembre,
- Eglise de Gonneville : le paratonnerre sera opérationnel demain. Un devis pour bloquer l'entrée des corbeaux dans l'église va être demandé.

La séance est levée à 19h19.

Le Secrétaire de Séance
Gérard VAULTIER

Le Maire
Luc DUFOUR